

15ème SUPER CONCOURS INTERNATIONAL DE JAMBON SOUS TOUTES SES FORMES

RÈGLEMENT : Concours qualités 2025 Académie Normande des Confréries gastronomiques

Article 1er :

*Le super concours artisanal international s'adresse aux :bouchers
Bouchers-charcutiers
Charcutiers-traiteurs
Cuisiniers*

Article 2 :

Le bulletin d'inscription ci-joint devra être envoyé pour le samedi 1 Mars 2025 à la Confrérie Cassine des Chevaliers de Saint Jacques – à Mr Cuquemelle Henri 27 BD des Gougins 50 310 St Marcouf (ou joint aux produits avec le paiement)

Article 3 :

Le droit d'inscription est fixé à 50 € pour la 1^{ère} catégorie choisie 40 € pour la 2^{èmes} et 30€ par catégorie supplémentaire . Cette somme est à joindre à l'envoi du bulletin d'inscription. Les droits réservés resteront, dans tous les cas, acquis à la confrérie.

Article 4 :

*Le produit devra être envoyé, dans un emballage approprié à cet effet, reconnu par les services sanitaires de l'alimentation, sous vide de préférence, 1 kg de jambon pour chacun des produits présentés qui sera découpé par une personne compétente.
Mettre une enveloppe blanche avec le nom du candidat à l'intérieur.*

Article 5 :

*Ces produits seront adressés par la poste en paquet lettre ou colis express à M. Henri Cuquemelle 27 BD des Gougins 50 310 St Marcouf (France)
Dès leur arrivée, ces produits seront entreposés en chambre froide. La date limite de réception des marchandises est fixée au jeudi 6 Mars 2025 à 20h00. Le concours aura lieu le 7 mars à partir de 9h00.*

Article 6 :

*Le jury est composé de professionnels et de membres de la confrérie, Ils auront la tâche de sélectionner les meilleurs produits.
Les produits seront présentés dans les meilleures conditions de la tradition charcutière.*

Article 7 :

Les concurrents doivent remettre leurs produits suivant le choix proposé, mais ils peuvent présenter plusieurs choix (voir article 3).

Article 8 :

Il sera décerné les récompenses suivantes : Trophée International, Grand Prix International d'Excellence, Grand Prix International d'Honneur ,Grand Prix International et Prix International (entre dans le classement final pour le concours de l'académie normande)

Une médaille (or, argent et bronze) sera attribuée aux 3 meilleurs concurrents.

Article 9 :

Un reçu du montant de la somme engagée sera remis au candidat ainsi que la notation et les observations obtenues pour chacun des produits proposés.

Article 10 :

L'engagement d'un concurrent implique qu'il s'engage à accepter l'ensemble de ce présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel. Une infraction à l'un des articles ci-dessus provoquera une disqualification.



*La Confrérie Cassine des Chevaliers de Saint Jacques
Montebourg*

*Organise son 15ème concours international de jambon
Comptant pour les concours qualités 2025
de l'Académie Normande des confréries gastronomiques*

Le Vendredi 7 Mars 2025

Date limite d'inscription Samedi 1 Mars 2025

Renseignements

Henri Cuquemelle

02 33 21 45 23 – 06 78 01 44 59

henri.cuquemelle@neuf

Les bulletins d'inscription sont envoyés par courriel

et le chèque joint aux produits

Les produits sont adressés au plus tard le Jeudi 6 Mars 20h

à

Henri Cuquemelle : 27 Bd des Gougins 50310 St Marcouf

Remise des prix le Dimanche 23 Mars à 17 h

à la salle des fêtes de Montebourg

à la mairie

Un apéritif dînatoire clôturera cette soirée Offert par la confrérie